



# Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) J0B 2T0

Tél. : (819) 848-2321 Fax : (819) 848-2202

Site Internet : [www.saintfelixdekingsey.ca](http://www.saintfelixdekingsey.ca)

Courriel : [direction.generale@saintfelixdekingsey.ca](mailto:direction.generale@saintfelixdekingsey.ca)

MUNICIPALITÉ SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY  
MRC DRUMMOND  
PROVINCE DE QUÉBEC

---

## AVIS PUBLIC

---

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

1. LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 08 AVRIL 2024, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT SUIVANTS :

Le règlement numéros 603-4 concernant l'interdiction d'épandage a été **Adopté** .

Interdiction d'épandage aux dates suivantes :

**23 juin 2024, 24 juin 2024, 30 juin 2024, 01 juillet 2024, 19 septembre 2024, 20 septembre 2024, 21 septembre 2024.**

Le règlement est disponible sur le site internet de la municipalité et au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, durant les heures normales de travail, à compter de ce jour.

### publication

Je, Alexandre Côté, directeur général / greffier-trésorier, exerçant au 1205, rue de l'Église, à Saint-Félix-de-Kingsey, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant LE RÈGLEMENT NO : 603-4 a été **Adopté** au conseil lors de la séance ordinaire du 08 avril 2024 et affiché aux endroits prévus à cette fin le 10 avril 2024 conformément à la Loi.

---

Alexandre Côté  
Directeur général / greffier-trésorier